

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

Elu : Jérôme Bacle, vice-président en charge de la coopération territoriale (*sports-communication-mutualisation*)

Service : Sylvain Schwartz, responsable des établissements aquatiques

NOTE DE PRESSE

Covid-19 : les établissements aquatiques s'adaptent en continu

Depuis le premier confinement en mars, le centre aquatique Gâtinéo et la piscine de Saint-Aubin-le-Cloud ont à cœur d'adapter leur fonctionnement pour offrir le meilleur service public possible à ses usagers, dans un contexte de crise sanitaire.

Après plusieurs mois de fermeture en raison de la Covid-19, la piscine de Saint-Aubin-le-Cloud et le centre aquatique Gâtinéo avaient rouvert progressivement à partir du 2 septembre.

Afin d'assurer la sécurité sanitaire de tous, les équipes de Gâtinéo et Saint-Aubin-le-Cloud avaient ainsi mis en place un protocole permettant d'assurer la tenue des activités, les créneaux ouverts au public, les entraînements des différents clubs, tout en respectant les gestes barrières.

A l'annonce du deuxième confinement, les établissements aquatiques avaient dû refermer leurs portes.

Un maintien du contact avec les usagers

Désireuses de garder le contact avec leurs usagers pendant cette fermeture, les équipes des piscines de Parthenay-Gatine ont œuvré pour organiser le remboursement des trimestres annulés et assurer une reprise des activités avant le deuxième confinement.

Depuis début novembre, elles proposent des séances de renforcement en vidéo, visibles sur le facebook des piscines, ainsi que sur la chaîne Youtube de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

Une nouvelle fermeture totale en novembre

Au début du deuxième confinement, après avoir tenté une réouverture pour les enseignements scolaires (seuls autorisés), la Communauté de communes a décidé de fermer les équipements dont les charges fixes de fonctionnement restent élevées dès qu'ils accueillent quelques nageurs.

Des travaux réalisés à Gâtineo

Pendant cette fermeture, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine a planifié des travaux d'entretien programmés initialement au printemps prochain (carrelage dans le bassin sportif et sur les plages, maintenance et la vidange des bassins). Cette disposition permettra d'éviter certaines fermetures ultérieures dans des périodes de « plein régime » espérées.

Les bassins sont vides aujourd'hui.

L'équipement sera à nouveau opérationnel fin décembre.

Des réouvertures partielles

Après les dernières annonces gouvernementales, la Communauté de communes a décidé de rouvrir partiellement ses équipements. Un choix qui se veut pragmatique.

Considérant que les autorisations d'accès se réduisent aujourd'hui, aux établissements scolaires, aux personnes pratiquant la natation sur prescription médicale et anticipant le fait que les mineurs licenciés dans un club sportif pourraient aussi accéder aux activités aquatiques fin décembre, les établissements aquatiques rouvrent selon le calendrier suivant :

Depuis le lundi 7 décembre : ouverture de la piscine de Saint-Aubin-le-Cloud pour les scolaires, ainsi que deux créneaux pour les personnes pratiquant la natation sur prescription médicale le lundi et vendredi de 12h à 14h.

Dés que possible : ouverture de créneaux supplémentaires à la piscine de Saint-Aubin-le-Cloud pour les mineurs des associations de natation.

À partir du 4 janvier 2021 : une fois les travaux terminés, ouverture de Gâtineo pour les scolaires et les mineurs des associations de natation.

Afin d'accueillir les scolaires dans les meilleures conditions possibles et d'assurer la sécurité sanitaire de tous, la collectivité met en place un protocole strict, permettant le respect des gestes barrières, et d'éviter les croisements.

Vers une valorisation des frais d'activités payés par les usagers

En septembre, de nombreux usagers ont souscrit des abonnements pour des activités régulières (Aquagym, Aquabike,...). De nombreuses séances sont annulées depuis novembre. La collectivité mettra tout en œuvre pour tenir ses engagements en reportant, dès que possible, les activités attendues mais annulées.